

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2018/03/27-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 mars 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Schéma Directeur du Handicap :
programme pluriannuel d'actions pour la période 2018-2020

Le conseil d'administration approuve le programme pluriannuel d'actions du Schéma Directeur du Handicap pour la période 2018-2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

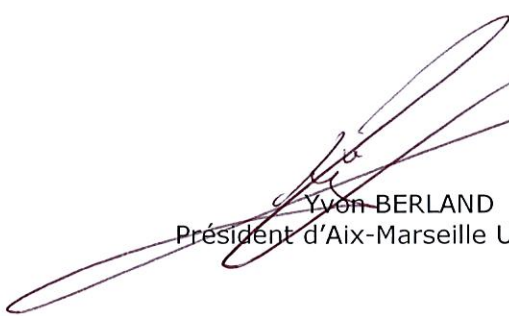
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 36

Fait à Marseille, le 27 mars 2018



Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Schéma Directeur du Handicap Aix-Marseille Université

Programme pluriannuel d'actions 2018 - 2020

Conseil d'Administration
Réunion du mardi 27 mars 2018

Rappel de la démarche

- ⇒ **Organisation de la démarche** dans le cadre du pilotage et de l'animation de 4 Groupes de travail thématiques : **Personnels**; **Etudiants**; **Patrimoine**; **Formation et Recherche**
Réunion du printemps 2016 à l'été 2017

- ⇒ **La production des groupes** :
 - Un bilan / diagnostic de l'existant : présentation en gouvernance (CD) *le 3 janvier 2017*;
 - La proposition des objectifs et priorités : présentation en séminaire de gouvernance *le 8 avril 2017*
 - La rédaction de fiches actions à mettre en œuvre sur la période 2018-2020 : **55 fiches actions** au total, sur l'ensemble des 4 volets, établies entre *avril et septembre 2017*

- ⇒ **Focus sur le volet Personnels**, de *septembre à décembre 2017* :
 - Impératif de validation de la convention FIPHFP avant la fin de l'année;
 - Présentation du projet de convention en gouvernance (CD) *le 12 septembre 2017*;
 - Passage en comité local FIPHFP en préfecture *le 30 novembre 2017*;

Vote favorable unanime du comité, à l'issue de la présentation;

Engagement budgétaire et financier : 1.483.374 €, dont les 2/3 financés par le FIPHFP

La convention FIPHFP, outil de mise en œuvre et de suivi du programme d'actions du Schéma Directeur Handicap, au titre du volet des personnels

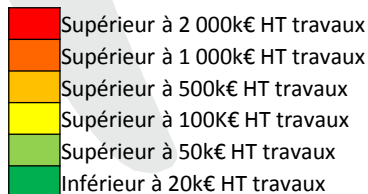


Les autres volets du Schéma Directeur Handicap – programme pluriannuel d'actions pour la période 2018-2020

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), outil de mise en œuvre et de suivi du programme d'actions du Schéma Directeur Handicap, au titre du volet patrimoine



[illegible]



Les points de vigilance

- ⇒ **S'assurer** de la mise en œuvre d'une accessibilité de court terme (sur 3 ans), conforme à l'Ad'AP et s'inscrivant dans sa temporalité de déploiement (sur 9 ans);
- ⇒ **S'assurer** de la mise en accessibilité des locaux « code du travail », hors ERP et IOP;
- ⇒ **Vérifier régulièrement** que la programmation des travaux à réaliser atteint bien la cible, rend bien le service attendu auprès des personnes en situation de handicap qui pratiquent notre patrimoine (étudiants; personnels; visiteurs / invités);
- ⇒ **Maintenir la réactivité**, la souplesse et l'efficacité actuelles des Services Patrimoine dans la recherche et la mise en place de solutions d'urgence, pour faire face aux situations non programmées / non programmables (ex. de l'accueil à Aix-Schuman de l'étudiante « enfant de la lune », après son DUT suivi à Arles);

Le volet Formation et Recherche

Déclinaison des objectifs et priorités en actions - Volet Formation et Recherche

AXE 1 - Donner davantage de visibilité à l'existant en matière de formation et de recherche	Poursuivre et consolider les recensement - Assurer la mise à jour	Prise en compte systématique de l'existant dans la communication et les évènements scientifiques d'AMU	Mettre en place une formation inter-composante sur le handicap
AXE 2 - Création du réseau des enseignants chercheurs d'AMU qui travaillent sur les handicaps	Modalités de constitution, d'animation	Favoriser la "fertilisation croisée" des recherches sur le domaines, des pédagogies ...	

Un exemple de fiche action

F&R	Schéma Directeur Handicap - Fiche action n° /
Fiche A.1.1	
Titre de l'action mise en œuvre : Poursuivre et consolider les recensement - Assurer la mise à jour (Action 1)	
Volet et axe(s) concerné(s) : Formation & Recherche - Axe 1 : Donner davantage de visibilité à l'existant en matière de formation et de recherche	
Objectif	1/ Permettre à AMU d'identifier les acteurs de la recherche sur le "handicap" au sein de ses unités et de proposer une visibilité d'enseignements et de thématiques de recherche autour du handicap sous un angle spécifique et transversal de ses composantes; 2/ Donner à ces acteurs une visibilité de thématiques de recherche par le biais d'une journée annuelle de type "workshop"
Description	1/ Elaboration d'un annuaire des unités de recherche et des composantes d'enseignements impliquées dans formation et la recherche sur le handicap; affichage de cet annuaire sur le site d'AMU; 2/ Organisation d'une journée "annuelle" de présentation de travaux et de cycles pédagogiques (nouveaux enseignements, présentation de travaux d'étudiants) sous l'égide de la mission handicap d'AMU
Par qui	GT Formation et Recherche, en lien avec la DOSI et les directions de la recherche
Quand	Mise en place: mai 2017 - décembre 2017; puis suivi annuel
Comment (budget etp ...)	Budget demandé pour le soutien à l'élaboration d'une journée de "séminaires", qui aurait pour objectif de devenir annuelle et d'être le reflet de la visibilité d'AMU en matière de recherche sur le handicap. !!! Mise à jour des données par recherche mots clés dans évaluation HCERES + dans fiches AOF

F&R	Schéma Directeur Handicap - Fiche action n° /
Fiche A.1.1	
Action de communication	Mailing de l'annuaire à l'ensemble du personnel d'AMU, précédant une action de présentation de travaux émanant des unités identifiées qui prendrait la forme d'une journée de "séminaires" ou de type workshop (cf. Axe 2, action 2)
Suivi	
Échéance de mise en œuvre	1/ Fin du recensement des structures de recherche fin 2017 et élaboration du premier annuaire pour le premier trimestre 2018; ensuite, rythme de type: mise à jour du recensement en automne/hiver de l'année n-1 pour annuaire mis à jour au premier trimestre de l'année n; 2/ Après la constitution de l'annuaire prévue pour fin 2017, élaboration de janvier à juin 2018 de la première journée pour qui aurait lieu en septembre 2018; ensuite, rythme de type: après la mise à jour du recensement des structures en automne/hiver de l'année n-1, organisation de la journée annuelle de janvier à juin de l'année n pour une journée en septembre de l'année n
Modalités de suivi et d'évaluation	Assurée par la DRV , le suivi prendra différentes formes: un sondage annuel auprès des unités déjà recensées avec demandes d'envoi de leurs productions scientifiques, un sondage auprès de l'ensemble des unités d'AMU pour identifier de potentielles nouvelles structures
Responsable du suivi	
Qui	Pascale Colé et GT Formation et Recherche
État d'avancement date : / /	Non fait-Prévu En cours Réalisé Évalué

Le GIFT Handicap, outil principal de mise en œuvre des actions au titre du volet Formation

Domaine ALLSH

• ALLSH :

- DU Professionnels signants ;
- LP Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques (2 parcours-types langue des signes et référent gérontologie) ;
- Licence Psychologie Master Psychologie (4 parcours-types : Psychologie clinique du développement : enfance, adolescence, vieillissement ; Psychologie sociale de la santé ; Psychologie sociale du travail et des organisations ; Psychologie de l'orientation et de l'insertion) ;
- Master Sciences cognitives ;

• ESPE :

- Formation ASH (scolarisation des élèves en situation de handicap) et formation continue enseignants ;

Domaine Droit

• FDSP :

- DU DU-CNC MJPM (Diplôme Universitaire - Certificat National de compétence de Mandataire) judiciaire à la protection des majeurs)
- DESU Mandataire judiciaire à la protection des personnes ;
- Master Droit privé (Contentieux de la responsabilité et de l'indemnisation)

Domaine Eco-Gestion

• FEG :

- Master Gestion des Ressources Humaines (« management de l'économie sociale et solidaire ») ;

Domaine Santé

• Médecine :

- Master Santé Publique (Handicap et santé) ;
- DFG & DFA Médecine (UE optionnelle : Handicap-Ethique, Santé et Société ; Items n°115,116, 117,118 ,324
- DES (MPR, Pédiatrie, Neurologie) ;
- DESU : Appareillage des personnes en situation de Handicap ;
- DESU : Polyhandicap chez l'enfant ;
- CEU patient expert
- DU patient expert maladies chroniques (Université des patients)

NB : La thématique est abordée de façon importante dans les formations paramédicales organisées entièrement ou partiellement au sein de la faculté de Médecine, AMU : DE Ergothérapie, Certificat de capacité : Orthophonie, Certificat de Capacité Orthoptie, DE Masso-Kinésithérapie, DE Psychomotricien, DE Podologie ;

Domaine Sciences et Technologies

• IUT :

- LP Optique professionnelle (parcours-type santé visuelle)

• Sciences du Sport :

- Licence STAPS : Activités Physiques Adaptées et Santé ; Master STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

• Sciences :

- LP Optique professionnelle (parcours-type santé visuelle) ;
- Master Intervention et développement social (Handicap et dépendance) ;

Le volet Etudiants

Déclinaison des objectifs et priorités en actions - Volet étudiant

AXE 1 - renforcer la continuité des enseignements secondaires et supérieurs	Renforcer les liens avec le rectorat	organiser des réunions d'information dédiées avec les lycéens	Développer des projets spécifiques (ex. cordées de la réussite)	
AXE 2 - L'accueil et l'accessibilité à l'université	Renforcer la visibilité / l'accessibilité de l'offre de formation	Faciliter l'accès et la visibilité de la Mission Handicap	La signalétique	
AXE 3 - L'accompagnement dans le parcours académique	Consolidation données SIUMPPS et BVE	Former et sensibiliser les personnels à l'accompagnement des ESH	Evaluation des mesures de compensation prises	Renforcer les liens et la communication vers les partenaires
AXE 4 - L'accompagnement dans la vie étudiante	Sensibiliser les associations étudiantes (inclusion)	Renforcer l'accessibilité au sport et à la culture	Développer les projets FSDIE handicap	
AXE 5 - L'insertion professionnelle	Développer des partenariats avec les entreprises	Renforcer le recrutement des étudiants AMU diplômés	Soutenir les formations en alternance à destination des ESH	

Axe 1 – Renforcer la continuité des enseignements secondaires et supérieurs

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.1.1.	Renforcer les liens avec le rectorat	Favoriser l'accès de lycéens SH à l'Université, améliorer l'inclusion par l'anticipation des accompagnements	Participation régulière aux réunions des référents handicap du second degré, diffusion des informations aux familles	Pôle Vie Etudiante	Assurer une continuité de suivi entre le lycée et l'université	Réalisation d'un Flyer à distribuer aux parents des lycéens : coût estimé : environ 3.000 €	Nombre d'ESH inscrits à AMU. Nombre de réunions avec les référents Handicap du secondaire Nombre de fiches de liaison transmises	Printemps 2018
A.1.2.	Informier et conseiller les futurs étudiants ESH sur les parcours de formation et les choix d'orientation	Orientation dans la poursuite des études supérieures	RV pour entretien individualisé au SUIO. Réunion dédiée spécifiquement aux lycéens SH	SUIO - Pôle Orientation		Formation des chargées d'orientation à la prise en compte d'un public en situation de handicap : à estimer	Nbre de lycées rencontrés; Nbre de questions posées etc.	Printemps 2018
						Logistique de la réunion à estimer		
A.1.3.	Développer des projets spécifiques (ex. cordées de la réussite)	Projets faisant collaborer étudiants tuteurs et lycéens des établissements du second degré.	Développement des initiatives "égalité des chances". Pilotage des cordées de la réussite impliquant AMU. Participation aux réunions des partenaires institutionnels d'AMU visant à améliorer le soutien apporté aux élèves en situation de handicap, participation aux dispositifs de sensibilisation des futurs bacheliers.	DEVE et SUIO en pilotage et coordination des initiatives à prendre par les composantes		A estimer : montage du dossier et suivi des cordées (MS des composantes, du SUIO et de la DEVE) + Budget prévisionnel du projet à établir, en fonction de l'AAP.	Nbre d'initiatives développées par les composantes - Nbre de lycéens accompagnés	Année universitaire 2018 / 2019

Axe 2 – L'accueil et l'accessibilité à l'université

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.2.1.	Renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'Offre de formation	Développer la visibilité de l'offre de formation grâce à l'approche par compétence Développer l'accessibilité des informations en ligne (site web, cours en ligne) par la mise en œuvre des solutions techniques (mise en forme des documents)	Promouvoir l'affichage des compétences liées aux formations en lien avec l'expérimentation APC menée au sein d'AMU. Promouvoir l'affichage des compétences liées aux formations en lien avec l'expérimentation APC menée au sein d'AMU	CIPE; chargée de mission APC	Faciliter l'orientation des ESH	A chiffrer dans le cadre du SDOF	Envisager une enquête, un questionnaire de satisfaction après la mise en œuvre	Année universitaire 2018 / 2019
A.2.2.1.	Faciliter l'accès et la visibilité de la Mission Handicap	Harmonisation des contenus web à destination des ESH.	centralisation des informations sur la page de la Mission handicap . Création sur le site de la Mission handicap d'une page spécifique à chaque composante avec un lien permanent et visible sur les sites des composantes.	DEVE/PV E, en lien avec la DOSI et la DIRCOM	Faciliter l'orientation des ESH	Masse salariale DOSI et DIRCOM	Rajout d'un nouvel Item handicap dans la barre d'outils des composantes. Création sur le site de la Mission handicap d'une page type par composante. Gestion du bloc optionnel par les composantes. Nombre de consultations des pages web dédiées.	Année universitaire 2018 / 2019
A.2.2.2.		Rendre les bureaux de la Vie Etudiante-Mission Handicap plus visibles et en faciliter l'accès aux ESH : acquisition de l'application WEGOTO (université de grenoble)	Permettre aux ESH de localiser facilement le Bureau de la vie étudiante-Mission handicap sur leur campus et en faciliter l'accès. Acquisition d'un logiciel de géolocalisation, type Grenoble WEGOTO(financement possible via AMIDEX)permettant de déterminer le chemin d'accès le plus adapté au type de handicap de l'Etudiant.	DEVE/PV E, en lien avec la DDPI, la DOSI et la DIRCOM		Contact du PVE avec Grenoble pour réaliser un chiffrage du coût de l'application.	Tests de mise en application réalisés à l'aide d'un échantillon type d'ESH	Année universitaire 2018 / 2019
A.2.3.	La signalétique	Développer une signalétique adaptée et spécifique aux ESH.	Développement de la signalétique en fonction des problèmes rencontrés par les étudiants souffrant de troubles des apprentissages, de déficience auditive, de déficience visuelle , troubles du spectre autistique, troubles moteurs.	DEVE - Pôle vie étudiante / DEPIL/ DDPI	Améliorer l'accessibilité des PVE	Budget Ad'AP sur le volet signalétique	Vérification de l'avancée des travaux dans le cadre de l'Ad'AP	Année universitaire 2018 / 2019

Axe 3 – L'accompagnement dans le parcours académique 1/3

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.3.1	Consolidation des données SIUMPPS et PVE	Consolider les informations recueillies par le SIUMPPS et le BVE-MH de campus, partager les informations non confidentielles, améliorer les recueils statistiques d'informations sur les étudiants en situation de handicap	Etude de l'accès limité des personnels des BVE-MH aux données saisies dans le logiciel Calcium géré par le SIUMPPS, développement du logiciel permettant de renseigner les accompagnements mis en place, conception de requêtes statistiques sur l'effectif des ESH et l'impact des mesures d'accompagnement sur le parcours académique. Si le développement du Logiciel Calcium est trop compliqué il serait opportun de développer une application de gestion des ESH. Cette action peut faire l'objet d'un SDN. Prendre contact avec l'Université de Lorraine qui semble avoir mis en place ce partage des données	PVE, SIUMPPS et DOSI	Mieux cerner les ESH, pour les accompagner davantage	Evaluer le coût de développement du logiciel en dépenses, et l'optimisation de la saisie des données (plus de doubles saisies) en gain.	Mise en place du partage de données dans CALCIUM, Comparaison des informations recueillies par le PVE et celles du SIUMPPS. Comparaison des réponses aux enquêtes du Ministère.	Année universitaire 2018 / 2019
A.3.2.	Former et sensibiliser les personnels à l'accompagnement des ESH	Sensibiliser et informer les personnels sur les problèmes rencontrés par les étudiants en situation de handicap, les former à la relation particulière avec les ESH relevant de certaines pathologies.	Mise en place d'un plan de formation avec la DRH et le CIPE . Etudier les possibilités de recours aux formations proposées par des tiers (formations gratuites financées par des grands groupes industriels en déduction des pénalités dues, formations délivrées par des associations de handicapés reconnues par l'ARS, etc.) .Participation des personnels du PVE à des formations des référents handicap de composante. Pour les projets étudiants: financement par le FSDIE.	DEVE, en lien avec la DRH	Améliorer l'accompagnement des ESH	Dépenses : évaluer la Masse salariale, logistique organisation des événements, financement prestataires extérieurs. Recettes : recherche de sponsors à envisager	Nombre de formations assurées, nombre de conférences et de réunions de sensibilisation, Nombre de projets étudiants sensibilisant au Handicap soutenus par le FSDIE, nombre d'expositions réalisées.	Printemps 2018

Axe 3 – L'accompagnement dans le parcours académique 2/3

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.3.3.1	Evaluation des mesures compensatoires prises	Evaluer la portée des mesures d'accompagnement préconisées en rapport avec la durée du parcours académique et la réussite au diplôme de l'ESH	Elaboration de requêtes statistiques mettant en rapport la déclaration du handicap au moment de l'inscription, avec l'accompagnement ou pas de l'ESH, la durée de son parcours, ses résultats. A noter que cette évaluation comprend les doctorants dans le cadre d'une requête distincte. Travail interne à la DEVE (pôles PVE et PPE) en lien avec le SIUMPPS	DEVE	Mettre en œuvre une dynamique d'amélioration continue des mesures de compensation, fonction des résultats obtenus	Masse salariale de la DEVE, pour la mise au point et le suivi des requêtes.	Réalisation de la statistique et analyse des résultats annuelle	Année universitaire 2018 / 2019
A.3.3.2.		Améliorer la prise en charge des ESH Améliorer l'adéquation aménagements demandés/réalisation	Réaliser un questionnaire à remettre à l'étudiant. Il s'agirait d'un questionnaire anonyme comportant le site et la filière (permettant ainsi d'identifier les sites qui dysfonctionnent plus que d'autres). Il doit être simple avec des réponses binaires (oui/non) afin de comptabiliser facilement et faire la balance positif/négatif. Une partie texte libre permettrait dans un second temps d'améliorer le questionnaire. .Remis sous forme papier lors de la rédaction des aménagements et à nous restituer en fin de semestre .Dépouillement qui pourrait ,peut être ,être réalisé et traduit par le service informatique.ITEMS du questionnaire: parmi les aménagements ci-dessous demandés, lesquels ont été mis en place de manière correcte : 1/3 temps épreuves écrites ,1/3 temps épreuves orales, 1/3 temps TP TD, Ordinateur, Salle individuelle, Accessibilité aux salles, accessibilité au parking , Prises de notes , Soutien pédagogique/Tutorat ,Avez-vous validé le semestre /l'année.	Le SIUMPPS	Mettre en œuvre une dynamique d'amélioration continue des mesures de compensation, fonction des résultats obtenus	Postes informatiques dédiés; masse salariale SIUMPPS	Evaluer le nombre de retours/nombre d'étudiants vus, résultats du questionnaire	Année universitaire 2018 / 2019

Axe 3 – L'accompagnement dans le parcours académique 3/3

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.3.4.	Renforcer les liens et la communication vers les partenaires	1) Renforcer les liens et la communication entre partenaires internes (DEVE, CMH, SIUMPS, SUIO, référents handicap des composantes, associations étudiantes , etc.). L'objectifs et de continuer à renforcer l'efficacité de l'accompagnement pédagogique des ESH, 2) Renforcer les liens et la communication vers les partenaires externes (MDPH, CROUS, collectivités territoriales, ..)	Définir les partenaires institutionnels et associatifs internes et externes, arrêter un planning de réunions, définir les domaines de collaboration envisageables. Développement d'un réseau de partenaires.	DEVE et CMH	Amélioration de l'accompagnement pédagogique des ESH. Améliorer la visibilité d'AMU auprès des partenaires	Budget réunions donc déplacements à prévoir, support de communication de l'établissement en matière de handicap	Comptes rendus de réunion, nombre de réunions réalisées, nombre de participants et de contact	Année universitaire 2018 / 2019
A.3.5.	Intégration des chargées d'orientation et des conseillères d'orientation psychologues (COPsy) dans les équipes plurielles	Sensibiliser l'étudiant en situation de handicap à la problématique de la construction d'un parcours de formation par des choix d'orientation les plus adaptés tout au long de son parcours académique.	Faire participer les chargées d'orientation et les COPsy à la réflexion et à la détermination des mesures décidées pour chaque ESH au sein des équipes plurielles. Lien avec l'approche par compétence du SDOF. Nécessité d'évaluer le nombre d'équipes plurielles organisées par an pour quantifier le besoin en heures spécifiques des conseillères d'orientation et des COPsy. Les COPsy participent aux réunions. Evaluation des besoins après 1 exercice. Informers les étudiants et les personnels de la mission handicap sur la participation des chargées d'orientation et des COPsy pour prévoir leur participation	SUIO et DEVE	Amélioration de l'orientation des ESH	Masse salariale des COPSY => sollicitation du rectorat en financement	Nombre de séances d'équipes plurielles auxquelles les conseillères d'orientation et les COPsy participent. Nombre d'étudiants en situation de handicap reçus en entretien avant ou après la mise en place d'équipes plurielles.	Printemps 2018

Axe 4 – L'accompagnement dans la vie étudiante

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.4.1.	Sensibiliser les associations étudiantes (Inclusion)	Intervenir auprès des associations étudiantes afin que les projets qu'elles montent soient inclusifs. Participer à la mise en place de concours vidéos ou affiches de sensibilisation, d'événements sur la thématique du handicap	Relais de la politique inclusive d'AMU auprès des associations et des aspirations étudiantes. Evaluation menées au sein de la communauté étudiante de la politique inclusive de l'établissement. Réseau associatif étudiant. Opportunité de rencontre : le temps de formation des représentants des associations étudiantes.	DEVE	Meilleure prise en compte / inclusion des ESH dans la vie étudiante	Massae salariale de la DEVE + budget pour l'organisation de conférences et communication : 10.000€. Recherche de financements de partenaires sur les événements (CROUS; Mutuelle étudiante etc.)	Nombre de projets présentés en commission FSDIE ayant un impact inclusif. Nombre d'événements réalisés sur cette thématique. Participation des associations étudiantes aux concours à l'échelle nationale: Tous Hanscène, participations aux initiatives locales.	Année universitaire 2018 / 2019
A.4.2.1	Renforcer l'accessibilité au Sport et à la culture	Améliorer la pratique d'activités sportives des ESH	Relais par le PVE de la DEVE des informations du SUAPS sur les sports accessibles pratiqués sur chaque campus. Dispositif Intégration par le sport en lien avec le parcours APAS. Relais du PVE. Mise en place d'un bonus étudiant à discuter avec la composante FSS	VP étudiant + chargée de mission sports et le SUAPS	Meilleure prise en compte / inclusion des ESH dans la vie étudiante	masse salariale SUAPS, matériels de sport adapté aux ESH 5000 euros. Recherche de financement auprès de partenaires privés (équip. Sports)	Sport: nombre d'ESH participant au dispositif Intégration par le sport	
A.4.2.2		Améliorer l'accessibilité des spectacles culturels des partenaires d'AMU. Développer une offre événement sur la thématique du handicap pour sensibiliser les publics étudiants. Sensibilisation des filières culturelles d'AMU (SATIS, CFMI, Arts ...) à l'inclusion des ESH dans les productions artistiques (ex atelier amateur du théâtre antoine Vitez).	Relais du PVE dont la Mission Culture des informations sur les lieux et spectacles accessibles des partenaires carte Culture d'AMU. Recherche d'événement en lien avec les partenaires pour sensibiliser à cette thématique. Négociation partenariat en fin d'année Universitaire et sensibilisation au besoin de mise en accessibilité de spectacles culturels. Mise en œuvre d'une information spécifique à l'attention des ESH sur l'accessibilité des événements culturels.Accompagnement d'ESH par d'autres étudiants	PVE dont mission culture; VP Vie Etudiante	Meilleure prise en compte / inclusion des ESH dans la vie étudiante	A évaluer	Nombre de structures partenaires accessibles,nombre de spectacles accessibles, publication d'informations sur l'accessibilité, nombre d'étudiants accompagnés.	Année universitaire 2018 / 2019
A.4.3.	Développer les projets FSDIE axés Handicap	Systématiser la prise en compte de l'accessibilité dans les projets soumis à la commission. Prioriser les projets accessibles aux ESH ou ayant un impact sur la sensibilisation au handicap de la communauté universitaire.	Intervention lors de l'aide au montage des projets étudiants soumis en commission FSDIE (9 séances pendant l'année universitaire). .	VP étudiant + VP Vie étudiante en lien avec le PVE de la DEVE	Meilleure prise en compte / inclusion des ESH dans la vie étudiante	Objectif : consacrer à minima 5% de l'enveloppe allouée , soit environ 30.000 €	Bilan de l'utilisation des crédits FSDIE. Nombre de projets inclusifs soutenus par le FSDIE.	Année universitaire 2018 / 2019

Axe 5 – L'insertion professionnelle 1/2

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.5.1.1.	Développer des partenariats avec les entreprises - Les rencontres entreprises	Pour les étudiants, les objectifs sont: • mieux appréhender le monde de l'entreprise, avec une appropriation de ses codes, de sa culture, de ses besoins en compétences • s'exercer, se familiariser avec les techniques d'entretien. Cet exercice sera facilité par le fait que les entreprises seront sensibilisées à la question du handicap • recevoir des conseils de professionnels pour bien préparer ses candidatures ou sur son projet professionnel • décrocher un stage ou un emploi correspondant à sa recherche • se créer un réseau d'entreprises, des contacts.	Exemple d'action : les cafés rencontres. Plusieurs entreprises sensibilisées à la question du handicap sont invitées à venir rencontrer de manière conviviale des étudiants en recherche de stage, d'emploi ou désirant être conseillés sur leur projet professionnel. Chaque entreprise dispose d'un stand permettant de mener des entretiens dans la confidentialité. Un stand du SUIO est également présent pour préparer les entretiens, informer et conseiller les étudiants sur leur parcours, débriefer après l'entretien.	SUIO + support DEVE	Favoriser l'insertion professionnelle des ESH	Masse salariale du SUIO et de la DEVE + supports de communication dédiés + organisation d'évènements	Un questionnaire est systématiquement diffusé à la sortie de chaque manifestation auprès des étudiants et des exposants. Une feuille d'émargement permet de comptabiliser le nombre de visiteurs et de connaître leur profil. L'OVE pourra être sollicité pour le traitement des enquêtes. Nombre de réunions réalisées.	Année universitaire 2018 / 2019
A.5.1.2.	Développer des partenariats avec les entreprises - le Parrainage	Proposer aux étudiants en fin de cursus, en complément de l'accompagnement proposé par le SUIO, de bénéficier d'un parrainage par un cadre issu d'une mission handicap en entreprise. Entre 5 et 10 étudiants parrainés la première année	Le parrainage vers l'emploi des étudiants est un accompagnement original qui permet à des jeunes en démarche d'insertion d'être épaulés par des adultes issus du monde de l'entreprise, bénévoles et s'impliquant à titre personnel ou au nom de l'entreprise qu'ils représentent. Le dialogue et le partage d'expérience sont au coeur de la démarche de parrainage. Les marraines et parrains permettent ainsi aux étudiants de se confronter aux réalités du monde de l'entreprise tout en bénéficiant de leur réseau. Ce « travail » de médiation mené par les parrains contribue également à faire évoluer les représentations de chacun, étudiants et recruteurs.	SUIO, Pôle Insertion + autres services support d'AMU	Favoriser l'insertion professionnelle des ESH	Masse salariale SUIO	Critères : nombre d'étudiants parrainés, nombre de parrains, nombre d'entreprises mobilisées, nombre de placements. Sur un plan plus qualitatif : diversité des entreprises et des profils des étudiants parrainés, déroulement du parrainage. Questionnaire de satisfaction aux étudiants et aux parrains.	Année universitaire 2018 / 2019

Axe 5 – L'insertion professionnelle 2/2

	Intitulé de l'action	Objectifs	Descriptif	Pilote	Effets attendus	cout estimatif	Evaluation	Démarrage
A.5.2.	Renforcer le recrutement des étudiants AMU diplômés	Améliorer le taux d'emploi des personnels AMU en situation de handicap et offrir aux étudiants et diplômés des opportunités de stage et d'emploi au sein de l'établissement.	Organisation de sessions de recrutement spécifiques du type job dating en mettant en lien la DRH AMU et les étudiants et diplômés en recherche de stage et d'emploi. En amont, organisation de la communication par la DRH des offres d'AMU au SUIO. Diffusion par le SUIO des offres aux étudiants en veillant à l'adéquation entre les compétences recherchées et les profils des étudiants et diplômés. Pré sélection des candidats. En amont, l'approche par compétence dans le cadre du SDOF et du SDRH permettra d'identifier la typologie des postes recherchés et des formations correspondantes	SUIO, DRH, DEVE	Favoriser l'insertion professionnelle des ESH	Masse salariale du SUIO et de la DEVE + supports de communication dédiés + organisation d'évènements	critères d'évaluation : nombre d'offres diffusées, nombre de sessions de recrutement organisées, nombre d'étudiants contactés, nombre d'entretiens réalisés, nombre d'étudiants recrutés (distinction stage/emploi). Sur un plan plus qualitatif : efficience de la communication, suivi dans l'emploi.	Année universitaire 2018 / 2019
A.5.3.	Enquêtes d'insertion	Elaborer, en partenariat avec l'OVE, deux questionnaires destinés aux étudiants ayant déclaré une situation de handicap. Le premier concerne les étudiants inscrits à AMU. Le but est de mieux connaître leurs attentes en matière d'aide à l'insertion, leur connaissance des services actuellement proposés et comment ils s'organisent pour la recherche de stage ou d'emploi. Le second concerne les étudiants ayant quitté l'établissement (qu'ils soient diplômés ou pas). L'objectif est de connaître leur situation, notamment par rapport à leur vécu à l'université et à leur parcours d'insertion professionnelle.	Proposer à l'OVE de construire une enquête en listant les informations attendues. Le questionnaire est ensuite diffusé auprès du public cible via la liste de diffusion. Une relance téléphonique pourra être envisagée.	SUIO et DEVE	Améliorer la connaissance de l'insertion professionnelle des ESH	masse salariale + frais d'impression (du questionnaire, du résultat de l'enquête)	Enquête réalisée chaque année. Publication des résultats en janvier-février	Année universitaire 2018 / 2019

Conclusion

1 an ½ de travail ; +60 personnes impliquées ; 4 GT

Etudiants :

- continuité secondaire et supérieur
- accueil et l'accessibilité à l'université
- accompagnement parcours académique
- accompagnement vie étudiante
- insertion professionnelle

Patrimoine : AdAP, locaux codes du travail

Personnel : Convention FIPHFP

Enseignement : GIFT Handicap

Recherche : réseau handicap